



Le marché de la téléphonie à Madagascar

Actualisation mai 2008

© MINEFE – DGTPÉ

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

Présentation du secteur

Les réformes réglementaires

A l'heure actuelle, Madagascar s'intègre progressivement dans le processus de l'internationalisation de l'information et de la communication. L'amélioration du cadre réglementaire s'avère indispensable pour une meilleure adaptation du pays à cette mutation technologique. Les efforts seront orientés vers :

- La préparation de la fin de la période d'exclusivité de TELMA, fixée depuis sa privatisation, au mois de juillet 2008. Cette réforme vise à encourager les investisseurs au lancement de nouveaux produits et services dans un contexte concurrentiel sain et transparent ;
- Le fonctionnement de l'ARTEC dont les responsabilités seront étendues à la régulation du secteur TIC dans son ensemble ;

La poursuite de la politique d'ouverture et de libéralisation du secteur déjà annoncée dans la loi 2005- 023 réglementant le secteur des télécommunications.

Principales données

Madagascar connaît aujourd'hui une percée remarquable de la téléphonie mobile, favorisée par une forte demande mais aussi par le déficit des lignes classiques. Le mobile a connu une croissance de 91% entre 2006 et 2007, en ce qui concerne les abonnements et 49% pour le chiffre d'affaires (entre 2005 et 2006).

La téléphonie « communautaire » :

Malgré un vide juridique, les parasols équipés de mobiles n'ont cessé de se développer aussi bien dans la capitale que dans toutes les provinces. Ces outils pour la vulgarisation des télécommunications, sont surtout utilisés par la population à faible revenu. Aujourd'hui, ce marché semble se saturer obligeant ses « opérateurs » à réduire leur tarif.

La téléphonie fixe

Quelques données :

145 000 lignes fixes
140 villes couvertes
33 Telma Shops
www.telma.mg

Le monopole de TELECOM MALAGASY (TELMA)

TELMA

Créée en janvier 1994, TELECOM MALAGASY SA (TELMA) est l'unique opérateur en téléphonie fixe à Madagascar. Son activité consiste en l'établissement, la gestion et l'exploitation des réseaux et du service public national et international des télécommunications.

Depuis sa privatisation en juin 2004, TELMA appartient au consortium DISTACOM à hauteur de 68%, l'Etat ayant gardé 22% des actions, 4% pour

le personnel et le reste par un fond de portage.

Par accord contractuel, un gel des licences leur a été accordé jusqu'en juin 2008, permettant ainsi de garder le monopole des services de communications sur le fixe et à l'international.

Selon son plan de développement, l'opérateur prévoit 165M\$ d'investissement, soit près de 10\$ par habitant.

Les grands chantiers : Outre le projet de liaison internationale aux fibres optiques par le consortium EASSY, TELMA assure la mise en place du réseau national d'interconnexion (backbone national). Dans ce cadre, la société SAGEM Communication a été retenue en décembre 2005 pour sa mise en place après avoir été en concurrence avec ALCATEL et HUAWEI. D'un montant de 20M\$, les travaux de la boucle Sud ont bien avancé. TELMA a le monopole du backbone multi-opérateurs jusqu'en juin 2008.

(voir fiche de synthèse sur le s TICs)

Outre l'engagement de l'augmentation du nombre des lignes, TELMA prévoit de mettre en place 5 000 publiphones d'ici 2 ans. Le désenclavement du monde rural est aussi au programme puisque 200 postes ruraux doivent être installés par un réseau satellitaire.

Les réformes initiées :

Différentes mesures ont été prises pour reconquérir un marché dominé par le mobile :

- **Mise en place de « TELMA Shop ».** Cette nouvelle enseigne propose des services de téléphonie, télécartes, etc. Un partenariat entre TELMA et la société Eva Calling a été signé pour permettre d'étendre ce réseau de distribution.
- **Introduction de la téléphonie fixe sans fil : la technologie CDMA.** Lancé en juin 2005, le pack TELMA ou pack CDMA utilise le réseau de Boucle Radio Locale (BLR). Contrairement à l'installation d'une ligne classique qui nécessitait plusieurs mois d'attente, le CDMA est une technologie facile à installer et qui permet aussi à ces utilisateurs de se connecter à Internet, grâce à la formule ADSL. Plus de 20 000 packs ont été vendus. Cette opération a permis au chinois HUAWEI de pénétrer le marché malgache.

GULFSAT TELEPHONIE

GULFSAT TELEPHONIE, filiale de GULFSAT MAGASCAR, dirigée par M. Mohib PIRBAY a obtenu le 30 novembre 2001 une licence en téléphonie par réseau VSAT pour la desserte de 11 localités enclavées. Le programme de desserte se divise en 2 phases :

- Phase I : desserte avec des points d'accès publics
- Phase II : adjonction d'un réseau local pour chacune des 11 localités.

Ce projet a été relancé après un blocage en 2002.

La téléphonie mobile

Secteur dynamique

Madagascar connaît aujourd'hui un phénomène de substitution de technologie : les usagers abandonnent petit à petit leur ligne fixe pour n'utiliser que leur téléphone GSM, permettant ainsi au chiffre d'affaires du cellulaire de dépasser depuis 2004 celui du réseau classique.

3 opérateurs :

Le marché de la téléphonie mobile est dominé par 3 opérateurs : ORANGE Madagascar, CELTEL Madagascar et TELMA Mobile.

Les cartes prépayées représentent environ 80% de la consommation. Phénomène fréquent dans les pays d'Afrique, c'est un moyen sécurisant pour l'abonné qui peut contrôler sa consommation, et pour l'entreprise d'être à l'abri des impayés.

ORANGE MADAGASCAR



ORANGE MADAGASCAR : leader du marché

ORANGE Madagascar a obtenu sa licence en téléphonie cellulaire en octobre 1996 mais la mise en exploitation commerciale de son réseau n'a débuté que vers la fin de l'année 1997, avec la norme GSM 900 Mhz. Cette licence a été renouvelée le 12 avril 2005 pour une durée de dix ans.

Avec 300 villes couvertes à travers l'Ile, ORANGE MADAGASCAR compte actuellement plus de 1 325 000 abonnés. ORANGE ne cesse d'innover en proposant des offres exclusives : l'accès à Internet mobile haut débit, la formule « transfert Madagascar » qui permet de transférer du crédit de la France vers Madagascar via internet ou les 20 000 points de vente ORANGE situés en France.

Grand chantier : installation du câble LION

Le projet LION est né d'un accord signé entre France-Telecom et ses deux filiales Mauritius Télécom et Orange Madagascar. En phase de démarrage, ce projet occasionne un coût total de plus de 36 millions d'Euros qui inclut les études topographiques des fonds marins, la fabrication et la pose du câble ainsi que l'établissement par fibre optique de la liaison Tamatave – Tananarive.

Ce câble de 1800 km raccordera Madagascar à un autre câble – SAFE - via La Réunion et Maurice. LION étant actuellement en phase de fabrication, la connexion sera opérationnelle en mai 2009.

CELTEL MADAGASCAR



Acquisition de MADACOM par CELTEL : arrivée du spécialiste de la téléphonie mobile subsaharienne :

En décembre 2005, l'opérateur mobile MADACOM a été racheté par le groupe CELTEL International, filiale de la société koweïtienne MTC qui détient 66% des parts. Le groupe CELTEL est présent dans 14 pays africains, compte près de 600 000 abonnés et couvre 142 localités. Cet opérateur travaille pour l'installation de faisceaux hertziens, notamment dans le Sud-est. Parmi ses offres les plus innovantes figurent : la solution *Blackberry* et le *CelTel Mobile Office (CMO)*. CELTEL Madagascar se fixe pour objectif d'être disponible pour 80% de la population d'ici fin 2008 soit d'assurer la couverture d'au moins 35% du territoire.

TELMA MOBILE : 3^{ème} opérateur de GSM

La filiale internet du groupe Telma a pour marque MOOV.

Depuis 2006, année de lancement des offres Mobiles de Telma, cet opérateur compte près de 350 000 abonnés. Cette percée est justifiée par une stratégie commerciale basée sur le lancement de services accessibles au plus grand nombre. Telma mobile offre une tarification à la seconde pour les appels à l'international.

Le réseau Telma Mobile couvre actuellement 55 localités. TELMA ambitionne de faire de Madagascar, le pôle technologique de l'Océan Indien. Une ambition dont la réalisation s'étale sur une durée de 5 ans et nécessitant des investissements d'un montant estimé à 26 M€ avec notamment la fin des travaux sur la boucle Nord du Backbone.

TELMA MOBILE

Contacts

TELMA

BP 763 Alarobia / ANTANANARIVO
Tél: (261.20).22.538.70- Fax: (261.20).22.538.71

CELTEL MADAGASCAR

Explorer Business Park- Ankorondrano
Tel: (261) 33 11 007 89/ 33 11 00 100

ORANGE Madagascar

Immeuble Galaxy Plaza, rue Dr Raseta Joseph
Andraharo BP 7754
101 TANANARIVE
Tel: (261 20) 23 609 53

Ministère des Télécommunications, des Postes et de la Communication

B.P 163 - Antaninarenina – 101 ANTANANARIVO
Tél : (261.20) 22.236.07 Fax : (261.20) 22.358.94
e-mail : mtpc@mtpc.gov.mg site : www.mtpc.gov.mg

Groupeement des Opérateurs en Technologies de l'Information et de la communication (GOTICOM)

58 rue Tsiombikibo Ambatovinaky
BP 1734 / ANTANANARIVO 101
Tél: (261.20)22.307.54 - Fax: (261.20).22.30755

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique (adresser les demandes à).

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur : Mission Economique de Tananarive

Adresse : Immeuble de l'Ambassade de France
Ambatomena – BP 671
Tananarive 101

Rédigée par : Zo RATSIMANDRESY
Revue par : Véronique PASQUIER
Réactualisé par : Soary RATSIMBAZAFY
Version originelle de février 2003
Date de parution : 13 mai 2008